



République du SENEGAL

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU



Office des Lacs et Cours d'Eau (OLAC)

Avis d'Appel d'offres National

N° 23/2023/MEA/OLAC

« Réhabilitation des ouvrages du marigot de SOFANIAMA entre Kéréwane et Pata (KOLDA) »

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « le Soleil » du 29 novembre 2022.
2. L'OLAC a obtenu de l'Etat du Sénégal des crédits du BCI (Titre 5) et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché résultant de l'Appel d'Offres n°23/2023/MEA/OLAC, portant sur les : **Réhabilitation des Ouvrages du marigot de SOFANIAMA entre KEREWANE et PATA (KOLDA).**
3. L'OLAC sollicite, des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - Mise en place de vannes sur les ouvrages existants ;
 - Rechargement de la digue sur un linéaire de 2 km ;
 - Construction de rampe d'accès carrossable pour voiture.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur le Directeur Général de l'OLAC et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, quartier Boudiouck, km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis – Tel : 33 938 20 11, de 8h 00mn à 17h 00m du lundi au vendredi.** Email : olac@olac.sn et cpm@olac.sn
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - a. Être inscrit au registre du commerce et en règle avec la législation fiscale et sociale du pays d'origine ;
 - b. **Capacité de financement** : Accès à des financements tels que les avoirs liquides, lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, attestée par une institution de bonne réputation d'un montant de **Cent trente Millions (130 000 000) Francs CFA** ;
 - c. **Chiffre d'affaires Annuel moyen** : Disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux de construction d'un montant minimum **six cent millions (600 000 000) Francs CFA** qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) exercices (2019, 2020 et 2021) ;
 - d. **Etats financiers** : certifiés par un expert-comptable ou un cabinet comptable agréés par l'ONECCA pour les trois (03) exercices (2019, 2020 et 2021), démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité à long terme.

« Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires »

e. **Expériences** : Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des travaux.

- **Expérience générale de construction** :

Avoir réalisé deux (02) marchés dans le secteur du bâtiment et des travaux publics au cours des **cinq (05)** dernières années à (de 2018 à 2022) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.

- **Expérience spécifique de construction**

Avoir réalisé deux (2) marchés similaires au cours des cinq (5) années (de 2018 à 2022) avec une valeur minimum de **trois cent cinquante millions (350 000 000) francs CFA,**

-**Moyens matériels** : Cf. DAO

-**Moyens humains** : Cf. DAO

NB : Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis, contre un paiement non remboursable d'une somme de **cinquante mille (50 000) francs CFA.**

Une réunion préparatoire, suivie d'une visite de site sera organisée le **mercredi 22 mars 2023** à 09 heures précises. Le Lieu de rencontre : **Station services EDK de la ville de Kaolack.**

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC_ Quartier Boudiouck_ km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis – au plus **tard le mardi 11 Avril 2023 à 10heures 00 mn précises.** L'ouverture des offres se fera le même jour à 10 heures 00 mn précises, à la salle de conférence de l'OLAC.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées et celles reçues seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après : km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint-Louis.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à **cinq millions (5 000 000) Francs CFA.** Seules les garanties de soumission délivrées par un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan seront acceptées.

La garantie de soumission doit être délivrée par une institution financière dûment agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances. La durée de validité de la garantie de soumission est de **vingt-huit (28) jours** à compter de l'expiration de la durée de validité des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours (90 jours)** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Saint-Louis, 08 mars 2023

Le Directeur Général de l'OLAC

M. Alioune Badara DIOP